

Se professionnaliser dans les métiers du Service à la personne

Formation à Verdun du 17/04/2023 au 13/07/2023

■ Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Agent des services hospitaliers qualifiés

■ Public, prérequis

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel.

Être âgé de 18 ans minimum.

Avoir la maîtrise du français oral et écrit.

Avoir satisfait aux épreuves de sélection.

Permis B obtenu ou en cours / Ne pas avoir de contre-indication médicale à l'exercice du métier



Contenu

- Positionnement dans le travail, rôle, missions et limites de l'agent des services hospitaliers qualifié
- Connaissance du public accueilli, Participer aux soins
- Assurer la sécurité de la personne, de son entourage et des professionnels en terme d'hygiène
- Compétences techniques en matière d'hygiène du métier d'ASHQ
- Remise à niveau et savoirs de bases appliqués à l'ASHQ
- Savoir-être professionnel /adapter son savoir-être face à la personne et à son entourage
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)
- Techniques de recherche d'emploi/Mon Orient'EST(Lorfolio)

Durée

- 420 heures de formation dont :
 - 280 heures en centre
 - 140 heures de stage en entreprise



Fonds européen de développement régional
(FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung
(EFRE)

Formation financée par

La Région
Grand Est

Contact : ALAJI SAS - Martial RENCK - Pilote de Territoire Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord - Tél : 06.76.68.82.70